

# Urbanisme : la réunion publique a fait le plein



**Publié le 02/01/2019 -- La Dépêche du Midi**

Illustration DR Basp7 - Maquette 3D du Fort de Clermont avant l'extension.

La réunion publique de la municipalité faisant le point sur le PLU et présentant des derniers avancements en matière d'urbanisme à Clermont a fait le plein. Trois points ont retenu l'attention et suscité les réactions du public.

Le premier est l'extension du Fort qui renforce, comme la loi le demande, le développement urbain autour des centres-bourgs.

Au terme de 4 réunions citoyennes, un projet a été synthétisé parmi plusieurs. Un comité de pilotage formé il y a quelques mois associant élus et partenaires institutionnels tels la DDT 31, l'ABF, le Caue du département, et le Sicoval, travaille sur le lancement d'un appel à projets auprès d'équipes associant architectes, paysagistes, économiste, etc.

Les propositions chiffrées avec esquisses des trois sélectionnés seront portées au jugement du comité et des habitants avant l'été. Le but est de proposer un ensemble d'une cinquantaine de logements type maison de village de qualité qui modifie à minimum l'architecture du Fort classé patrimoine remarquable.

## **Aménagement des Maridats**

Pour bénéficier de l'assainissement collectif existant vers la STEP de Labarthe, le projet d'aménagement du quartier des Maridats, proche de Venerque, a démarré avec le dépôt d'un permis d'aménager pour un lotissement de 14 villas. À long terme, une cinquantaine de villas avec jardins devraient se construire essentiellement par division parcellaire, complétée par un lotissement sur le terrain municipal de Las Combes.

## **Zone de la Riverotte**

Le troisième point concerne la zone d'activité à la Riverotte, le long de la 4 voies D820. L'implantation d'un magasin Lidl sur un hectare de terrain en zone à aléa faible d'inondation appartenant à la commune est actuellement à l'étude. En 6 mois le maire a eu deux réunions techniques en compagnie du Sicoval, avec les porteurs du projet.



L'architecture en tôles de ce type de magasin et l'éthique de la société ont été sujet à débat avec la salle.

Un second terrain proche est en cours d'achat par la commune dans le but d'accueillir la société Cemex, actuellement en pleine Réserve Naturelle au bord de l'Ariège. Les transactions sont suspendues, le propriétaire ayant reçu une demande de sondages pour vérifier qu'aucun produit toxique n'y a été enfoui.